350 DA11

Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

6211-18-020

**De :** Ducharme-Rivard Élise <elise.ducharme-rivard@energir.com>

Envoyé: 6 août 2019 13:44

À: Cartier, Annie (BAPE) < Annie. Cartier@bape.gouv.qc.ca>

**Objet:** Suivi - Émissions Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bonjour Madame Cartier,

Comme convenu avec M. Chami, je vous fais parvenir notre réponse à une question complémentaire adressée par M. Chami par téléphone le 29 juillet 2019. On nous demandait de faire un suivi quant aux échanges qui sont rapportés à la page 54 de la transcription de la séance du 9 juillet dernier (DT1) au sujet des émissions fugitives et accidentelles pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

\*\*\*\*

Énergir mesure, conformément au Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, les émissions atmosphériques associées à son réseau gazier dans son ensemble. On peut retrouver ces données dans le Rapport de développement durable d'Énergir (DA6 déposé sur le site du BAPE le 11 juillet 2019). Les données ne sont toutefois pas compilées par région et il est difficile d'isoler les émissions fugitives ou accidentelles sur le réseau au Saguenay-Lac-Saint-Jean spécifiquement.

Cordialement,

## Élise Ducharme Rivard

Conseillère
Communications et Affaires publiques
514 598-3399 cell. 514 531-7442
Médias et urgences 24/7 : 514 598-3449
elise.ducharme-rivard@energir.com